



Atelier Cit  Architecture
Dominique Cico - Bruno Tonfoni
66, rue Ren  Boulanger
75010 Paris, France
T l: + 33 (0)1 42 03 30 04
Fax: + 33 (0)1 42 03 30 07
Courriel: atelier@citearchitecture.fr
Site internet: www.citearchitecture.fr

“La Filature de Ronchamp, de l’enclave usini re au quartier polyvalent”

«LA FILATURE» DE RONCHAMP, DE L'ENCLAVE USINIÈRE AU QUARTIER POLYVALENT

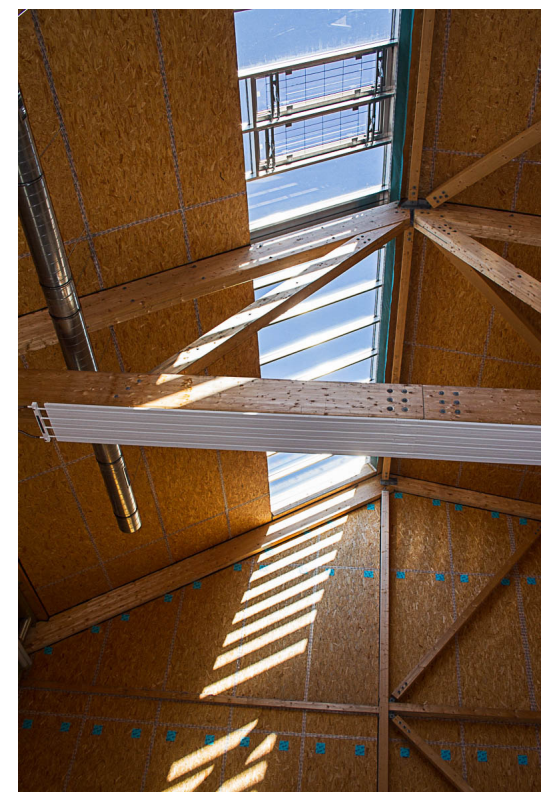
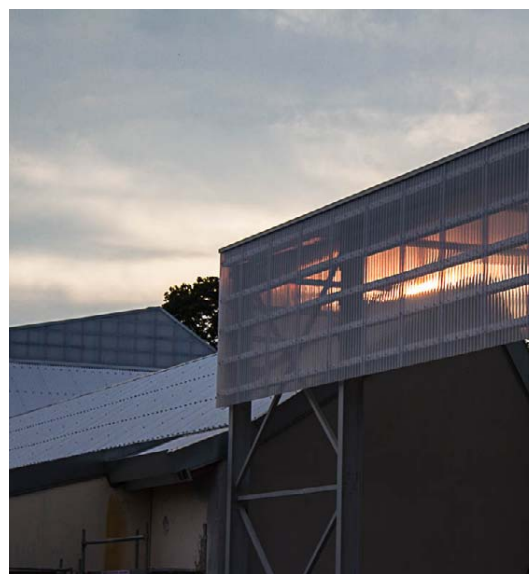
« Conserver égale transformer », A. GALFETTI.

La filature a laissé des traces qui sont saisies comme une opportunité pour développer l'attractivité économique, culturelle, touristique et sportive de Ronchamp et de son territoire. Les bâtiments ont été analysés selon leur possibilité d'adaptation à de nouveaux usages. Le site initialement enclavé s'organise à terme comme un quartier polyvalent, ouvert à tous et à tous les usages. Cette densité et cette mixité d'usages doivent contribuer à faire de ce qui était une enclave usinière, un espace public majeur ouvert sur le territoire intercommunal, fréquenté et générateur de liens. Le projet est découpé en étapes successives, la première étape de travaux sera livrée en décembre 2016 : salle de sport [1700m²], locaux pour artisans [1800m²], locaux pour musiciens [250m²], salle d'exposition [525m²], halle couverte [450m²], belvédère en lien avec la chapelle de Le Corbusier, prairies des manifestations, piste cyclable, jardins partagés... La seconde, en cours d'études prévoit la livraison en 2018 d'une micro-brasserie avec espace de restauration [300m²], d'un espace de coworking [200m²], d'une halte vélo [150m²], d'une crèche [500m²], une cuisine valorisant les circuits courts, d'un fablab...

Le projet de la filature est un projet relatif, parce que relatif à un état des lieux. Il nous a fallu ajuster l'existant par des bris-collages successifs et de multiples amendements. L'existant a fixé les limites de nos interventions, les limites d'un design endogène en relation avec les spécificités des lieux. Nous avons retenu le principe de « faire avec » en utilisant les ressources du site, mais aussi les compétences et les filières locales, pour en décliner les variations possibles. Les réparations, les ajouts, les repentirs sont rendus visibles. L'architecture est le fruit d'un dialogue avec les lieux et les différents éléments qui les composent. La filature de Ronchamp est le résultat d'adaptations successives, répondant aux contingences sans cesse renouvelées de la production. Il n'y a pas une filature mais des filatures. Dans ces conditions l'attention à l'existant ne saurait se réduire à la tentative de reproduction d'une époque. Proposer une intervention conservatrice qui aurait figé un moment n'aurait pas eu de sens.

De l'enclave usinière au quartier polyvalent, le site de la Filature de Ronchamp, futur site à vocation multiple se destine à devenir un véritable vecteur de développement économique, social et culturel pour tout un territoire. Le site de l'ancienne Filature de Ronchamp est l'opportunité de développer à la fois des activités de services aux entreprises et de nouveaux services à la population dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du tourisme. Il s'agit aussi d'ouvrir le site et d'aménager de nouveaux espaces publics conviviaux pour favoriser et renforcer les liens entre toutes les activités qu'à terme le site accueillera. Plus largement il s'agit de faire de ce site un lieu de passage reliant le centre ville de Ronchamp à celui de Champagny, par l'aménagement du canal usinier en voie verte : les prairies de la filature.

Assurer le développement constant et durable du territoire en valorisant la proximité et les circuits courts, via l'accueil d'entreprises, la mise en place de services et d'équipements pour la population, le captage des touristes et le développement culturel. Exemplarité environnementale par une gestion économique de l'espace et de l'énergie, maîtrise de la consommation énergétique, promotion des modes de déplacement doux, trame verte et trame bleue, développement des circuits courts. La Filature de Ronchamp projet pilote du PNR des Ballons des Vosges s'inscrit plus largement dans un territoire labélisé territoire à énergie positive par le ministère de l'écologie. Assurer l'insertion du projet à différents échelles : territoire, urbanisme et architecture. Et plus largement, ouvrir la Filature sur le reste de la vallée et sur ses territoires environnants.





- recycler pour valoriser et dynamiser l'activité d'un territoire :
- recycler un ancien canal usinier en voie verte
- recycler une friche naturelle en prairies habitées
- recycler une enclave en espace public
- recycler une friche industrielle en quartier polyvalent
- recycler pour s'inscrire dans la continuité de l'histoire d'un lieu
- ajuster de nouveaux usages aux lieux
- agir en mobilisant les ressources et compétences locales

L'écoparc Rahin et Chérimont «La Filature» est un ancien site industriel qui a vu se succéder au fil du temps une filature et un tissage de coton (de 1842 à 1987), puis l'activité de sous-traitance automobile (de 1987 à 2010). Suite au départ de cette dernière entreprise, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont acquiert le site et l'ouvre au public en 2011 à l'occasion du festival d'art contemporain «défense de nettoyer en marche» organisé par l'association L'Estafette. La même année, les premières entreprises occupent le site. La communauté de communes installe son siège dans la maison de maître de l'ancienne Filature : petit à petit le site reprend vie. En 2014, assistée par le Parc naturel régional des ballons des Vosges, la communauté de communes lance un marché d'études pour transformer la friche industrielle en quartier polyvalent dont l'objectif est d'assurer le développement constant et durable du territoire, via un projet parfaitement intégré sur le plan paysager, et performant en matière de qualité environnementale.



La réhabilitation d'une friche industrielle peut-elle être conçue comme un projet d'architecture ? :

«On s'est rendu compte, en intervenant sur une ancienne friche industrielle que le process était complexe, car il demande une adaptabilité continue au contexte et à tout ce qui est «déjà là». Le démarrage du travail sur la Filature, dans le cadre d'un dialogue compétitif a été le premier cadre d'adaptation de notre démarche au projet. Nos propositions, en écho aux échanges avec la maîtrise d'ouvrage, les différents acteurs associés et les possibilités de financement apparus au fil du temps, ont d'abord réadapté le préprogramme. Ensuite, et parce que nous n'avions pas de diagnostic technique dès le démarrage, les occupations et la question de la transformation des lieux (démolition, reconversion ou reconstruction) s'est affinée en fonction de ce que l'on a trouvé. Enfin, et parce que le tissu d'entreprises locales présente des savoir-faire déjà éprouvés dans la réhabilitation de tels projets et la réutilisation des matériaux locaux, les détails, dans la réalisation du projet sont adaptées à ces spécificités. Demain, peut-être que les demandes en terme d'occupation feront encore évoluer le projet et demanderont quelques petites ...adaptations !»

Texte de présentation de l'opération par le Parc naturel Régional des Ballons des Vosges



Maîtrise d'ouvrage : **Communauté de Communes Rahin et Chérimont** •
 Partenaire technique : **Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges** •
 Architecte/Urbaniste, Mandataire : **Atelier Cité Architecture** • BET vrd : **Sinbio** •
 BET déplacement : **Veloplan** • Programmation, développement économique :
Urban • Economiste : **ATEEC** • BET Structure : **Evp Ingénierie** • BET Fluides :
Terranergie • Surface initiale : **bâtiment 9 000 m² et terrain 4 ha** • Surface du
 projet : **4 500 m² SHON + 1 600 m² de galeries couvertes** • Coût du projet
 bâtiment+aménagement : **5,6 MEHT**

L'espace petite enfance
[500 m²]

La salle multi-activités
[1 700 m²]

Locaux d'activités
[1 800 m²]

Les locaux de répétition
[250 m²]



Micro-brasserie, restauration et halte-vélo
[480 m²]

Espace coworking
[200 m²]

L'espace d'exposition
[525 m²]

La halle publique
[450 m²]